



Communiqué de presse

76/23

Montreuil, le 17 août 2023

Pertes de chances dues aux fermetures des Urgences : l'UFMICT-CGT réclame la création d'une commission d'enquête parlementaire

Les cadres, les médecins, les infirmières et tous les personnels à responsabilité dans les hôpitaux dénoncent avec l'UFMICT-CGT l'immobilisme du gouvernement face à la surmortalité que connaît la France et post Covid. 53 800 décès supplémentaires ont été recensés au cours de l'année 2022 qui en a compté en tout et pour tout 675 000.

Le Covid et les épisodes caniculaires n'expliquent pas à eux seuls cette augmentation exponentielle. Les fermetures de services d'Urgences, de maternités... et les opérations reportées en seraient aussi la cause.

Loin de prendre en compte cette situation, le gouvernement continue de bloquer l'accès des services d'urgence à la population, d'accuser le personnel de fuir et les malades d'abuser des soins. En banalisant les modes dégradés d'organisation des soins, tels les passages en 12 heures, les rappels sur congés et les oukases administratifs, le gouvernement est directement responsable des très fortes tensions qui règnent dans les services de santé et des intentions d'abandon du service public dans les catégories d'encadrement de direction.

La valse des ministres de la Santé, cinq en 4 ans, ne solutionne aucun problème puisqu'ils cèdent aux sirènes d'un président technocrate et libéral. Fermer les urgences la nuit, alors que les besoins en santé augmentent proportionnellement à la population, relève d'une « idiotie politique » qui dure malheureusement depuis plusieurs décennies.

L'UFMICT-CGT réclame la création d'une commission d'enquête parlementaire à parité avec les syndicats pour faire la lumière sur les pertes de chances dues aux fermetures des Urgences, des Maternités et au manque de personnel. Il est impératif de redonner aux personnels de proximité le pouvoir de gérer leurs lieux de travail afin d'accueillir efficacement les patient.e.s.

Nous appelons les familles à ne plus se taire mais au contraire à témoigner de la maltraitance dont elles sont victimes. Nous appelons également les professionnel.le.s à attester de leurs mauvaises conditions de travail et de l'impossibilité qui leur est faite de bien soigner. Nous appelons à reconstituer un front syndical dénonçant cet abandon de la protection de la santé par l'exécutif et le ministère de la Santé et de la Prévention, tout particulièrement dans les domaines de la santé mentale, des maternités et dans tous les services où les fermetures de lits continuent.